

PATRICIA VON MÜNCHOW
Université Paris Cité, EDA, F-75006 Paris, France
patricia.vonmunchow@parisdescartes.fr

L'APPROCHE DIACHRONIQUE EN ANALYSE DU DISCOURS CONTRASTIVE

1. INTRODUCTION

Au début des années 2000 j'ai fondé, dans la continuité de l'analyse du discours française, l'*analyse du discours contrastive* (appelée d'abord *linguistique de discours comparative*, désormais ADC), dont l'objet est la mise au jour de différentes « cultures discursives » par l'intermédiaire des productions verbales qui en relèvent¹. Dans cette optique, j'ai d'abord longtemps consacré mes travaux exclusivement à des comparaisons de manifestations d'un même genre discursif en France et en Allemagne ou encore aux États-Unis. Au milieu des années 2010, l'approche a évolué, après une réflexion approfondie sur l'hétérogénéité des représentations en jeu, d'une part, et sur le non-dit, d'autre part². Cette évolution a abouti à une focalisation non seulement sur les représentations sociales et discursives, mais aussi sur les différents statuts de ces représentations lors de la mise au jour des cultures discursives, désormais définies comme suit :

¹ P. von Münchow, *Les journaux télévisés en France et en Allemagne. Plaisir de voir ou devoir de s'informer*, Presses Sorbonne Nouvelle, Paris 2009 [2004].

² Voir notamment P. von Münchow, « Analyse du discours, approches critiques et hétérogénéités », [dans :] J. Angermüller, G. Philippe (dir.), *Analyse du discours et dispositifs d'énonciation. Autour des travaux de Dominique Maingueneau*, Lambert Lucas, Limoges 2015, pp. 19–31 ; P. von Münchow, « Theoretical and methodological challenges in identifying meaningful absences in discourse », [dans :] M. Schröter, C. Taylor (dir.), *Exploring silence and absence in discourse. Empirical approaches*, Palgrave Macmillan, London 2018, pp. 215–240.

Une culture discursive réside dans l'intrication d'un ensemble hiérarchisé de représentations sociales et de représentations discursives. Les représentations discursives prennent en compte, véhiculent, construisent et transforment aussi bien les contenus que les statuts des représentations sociales à travers des niveaux de marquage ou non-marquage spécifiques à ces statuts³.

En effet, dans une mise au point récente, dans laquelle sont traités les principaux défis théoriques, méthodologiques et pratiques auxquels l'ADC fait face, je lie l'hétérogénéité des cultures discursives à la hiérarchisation des représentations, conception qui s'oppose à celle d'une sorte « d'hyper-hybridité », voire, *in fine*, de la non-existence, de ces cultures discursives⁴. Quant au défi de relever, en l'absence de marquage linguistique explicite d'une représentation, ceux parmi les éléments linguistiques discrets qui sont importants pour l'analyse ou — plus complexe encore — de détecter dans une infinité de non-dits et de « peu-dits » ce qu'on peut considérer comme étant pertinent pour la compréhension/interprétation d'un document ou d'un corpus, il faut apporter un savoir antérieur sur la communauté dont relève le matériel à analyser, mais qui risque en même temps de rendre la démarche circulaire. Il est alors nécessaire d'adopter tour à tour un regard extérieur et intérieur à cette communauté, entreprise dont la réussite dépend surtout de la précision de la méthodologie et qui est grandement facilitée justement par la comparaison⁵.

C'est surtout une approche diachronique qui permet d'observer plus aisément la hiérarchisation des représentations — justement parce qu'elle est fluctuante — de même que les représentations non-dites ou « peu-dites » à un moment donné, mais qui ont pu être plus fortement affirmées auparavant ou le seront ultérieurement. Après avoir longtemps privilégié la comparaison « géographique » et pour saisir la dynamique d'une culture discursive au-delà de ce qu'on peut déceler en synchronie, j'ai donc récemment mené la première étude diachronique, exploratoire. Ainsi, dans cette contribution, après un survol des approches diachroniques qu'on trouve actuellement en analyse du discours, on se concentrera sur des aspects théoriques et méthodologiques de l'ADC lorsque la comparaison est non plus de type horizontal, mais vertical et on illustrera la démarche à l'aide de quelques extraits de l'étude exploratoire mentionnée *supra* consistant en une comparaison de manuels scolaires d'histoire sur une période de 60 ans.

³ P. von Münchow, *L'analyse du discours contrastive. Théorie, méthodologie, pratique*, Lambert Lucas, Limoges 2021, p. 106. En suivant Jean-Blaise Grize (*Logique naturelle et communications*, PUF, Paris 1996, p. 63), je définis les représentations discursives comme les images données à voir dans le discours par l'auteur, individuel ou collectif. J'entends par « représentations sociales » les croyances, valeurs, attitudes, connaissances et opinions partagées par les membres d'un groupe au sens non pas d'une adhésion, mais d'une connaissance impliquant une prise en compte lors de la production et la réception discursive.

⁴ P. von Münchow, *L'analyse du discours contrastive...*, *op. cit.*, pp. 29–30, 105–106.

⁵ *Ibidem*, p. 107.

2. LA RARETÉ DES APPROCHES DIACHRONIQUES EN ANALYSE DU DISCOURS

Les approches diachroniques en analyse du discours — au sens large, au-delà de la tradition française — sont rares, aux dires d'une série de chercheurs. En analyse du discours française, Jean-Jacques Courtine indique, en 1981, la « dominance du synchronique » par rapport aux études de corpus « qui procèdent à un regroupement diachronique »⁶, même si les études diachroniques sont tout à fait attestées, d'après Courtine, notamment parmi les travaux de Denise Maldidier et de Jean-Baptiste Marcellesi⁷. Ce manque « pose le problème de la constitution d'un corpus discursif à propos duquel des hypothèses de nature historique sont engagées ». La dominance des études de corpus synchroniques a ainsi la « double conséquence » de l'« oubli de l'interdiscours, sous la modalité de l'effacement du caractère préconstruit de certains éléments (syntagmes nominalisés, par exemple) que tout discours renferme », d'une part, et d'autre part de l'« effacement des conditions proprement historiques de production du discours au profit de la définition de C[onditions de] P[roduction] qui se confondent avec les caractéristiques d'une situation de communication »⁸.

En 1994, Courtine constate de nouveau que « dans le domaine des travaux sur le discours qui sont encore menés en linguistique, les préoccupations historiques ont reculé au profit de perspectives formalisantes ou sociolinguistiques »⁹. En 2021 encore, Caroline Facq-Mellet relève à son tour la rareté des analyses du discours diachroniques¹⁰. Elle insiste à juste titre sur le fait que l'analyse diachronique permet pourtant de montrer l'historicité des productions discursives et « d'en “défamiliariser” la réception »¹¹, procédé central en analyse du discours. La chercheuse contribue elle-même à combler le manque de ce type d'analyses par l'étude de comptes rendus parlementaires entre la Révolution française et l'époque actuelle.

Certes, même en synchronie l'analyse du discours française s'efforce de prendre en compte l'interdiscours ainsi que les conditions historiques de production du discours et c'est aussi une préoccupation d'autres disciplines du discours, comme la *Critical Discourse Analysis* (CDA) sous la forme de la *discourse-historical approach* (DHA), qui cherche justement à explorer la « dimension histo-

⁶ J.-J. Courtine, « Quelques problèmes théoriques et méthodologiques en analyse du discours. À propos du discours communiste adressé aux chrétiens », *Langages* 62, 1981, pp. 9–128, p. 28.

⁷ *Ibidem*, pp. 27–28.

⁸ *Ibidem*, p. 28.

⁹ J.-J. Courtine, « Le tissu de la mémoire : quelques perspectives de travail historique dans les sciences du langage », *Langages* 114, 1994, pp. 5–12, p. 7.

¹⁰ C. Facq-Mellet, « Étude de l'évolution du genre du compte rendu des débats à l'Assemblée Nationale : pour une analyse du discours diachronique », [dans :] J. Glikman *et al.* (dir.), *De la diachronie à la synchronie et vice versa. Mélanges offerts à Annie Bertin*, Presses universitaires Savoie Mont Blanc, Chambéry 2021, pp. 359–374, p. 359.

¹¹ *Ibidem*, p. 360.

rique des actions discursives »¹². Or si l'étude des changements diachroniques fait partie de son programme, la dimension en question consiste — dès les débuts de la DHA¹³ — surtout en la prise en compte du contexte historique dans l'interprétation de textes et de discours en synchronie¹⁴. Ainsi Jan Blommaert atteste-il à la CDA la même rareté d'analyses de développements historiques que Courtine relève en analyse du discours française¹⁵.

Des approches ou disciplines ayant un objet à proprement parler diachronique restent, quant à elles, peu pratiquées. C'est le cas pour les recherches qui, en Allemagne, à la suite des travaux fondateurs de Brigitte Schlieben-Lange et de Peter Koch¹⁶, se placent dans le prolongement des idées d'Eugenio Coseriu pour étudier les « traditions discursives »¹⁷, définies par Koch comme étant le lien entre l'histoire de la langue à proprement parler et celle des « événements extérieurs »¹⁸ sur le plan historique-politique, économique, culturel, religieux, etc.¹⁹ De même, David Banks considère-t-il le « *Diachronic ESP [English for Specific Purposes]* », dans lequel il s'est engagé à la suite de Charles Bazerman²⁰ et surtout de Michael Halliday²¹ comme un champ de recherche qui, malgré les efforts de quelques chercheurs, reste largement vierge²².

¹² « *the historical dimension of discursive actions* ». R. Wodak, « Critical Discourse Analysis, Discourse-Historical Approach », [dans :] K. Tracy, C. Ilie, T. Sandel (dir.), *The International Encyclopedia of Language and Social Interaction*, John Wiley & Sons, Boston 2015, pp. 275–288, p. 277.

¹³ R. Wodak et al., « *Wir sind alle unschuldige Täter!* ». *Diskurshistorische Studien zum Nachkriegsantisemitismus*, Suhrkamp, Frankfurt am Main 1990.

¹⁴ R. Wodak, « Critical Discourse Analysis... », *op. cit.*, p. 276.

¹⁵ J. Blommaert, *Discourse. A critical introduction*, Cambridge University Press, Cambridge 2005, p. 37.

¹⁶ B. Schlieben-Lange, *Traditionen des Sprechens. Elemente einer pragmatischen Sprachgeschichtsschreibung*, Kohlhammer, Stuttgart 1983 ; P. Koch, « Norm und Sprache », [dans :] J. Albrecht, J. Lüdtke, H. Thun (dir.), *Energeia und Ergon. Studia in Honorem Eugenio Coseriu*, Gunter Narr, Tübingen 1988, vol. II, pp. 327–354 ; P. Koch, « Diskurstraditionen: zu ihrem sprachtheoretischen Status und ihrer Dynamik », [dans :] B. Frank, T. Haye, D. Tophinke (dir.), *Gattungen mittelalterlicher Schriftlichkeit*, Gunter Narr, Tübingen 1997, pp. 43–79. Pour un compte rendu plus récent, voir J. Kabatek, « Wie kann man Diskurstraditionen kategorisieren? », [dans :] A. López Serena, A. Octavio de Toledo, E. Winter-Froemel (dir.), *Diskurstraditionelles und Einzelsprachliches im Sprachwandel / Tradicionalidad discursiva e idiomatidad en los procesos de cambio lingüístico*, Gunter Narr, Tübingen 2015, pp. 51–65.

¹⁷ « *Diskurstraditionen* ».

¹⁸ « *externe Ereignisse* ».

¹⁹ P. Koch, « Diskurstraditionen... », *op. cit.*, pp. 57–58.

²⁰ C. Bazerman, *Shaping written knowledge. The genre and activity of the experimental article in science*, University of Wisconsin Press, Madison, WI, 1988.

²¹ M.A.K. Halliday, « On the language of physical science », [dans :] M. Ghadessy (dir.), *Registers of written English: situational factors and linguistic features*, Pinter, London 1988, pp. 162–178.

²² D. Banks, « Diachronic Aspects of ESP », *Asp* 69, 2016, pp. 97–112, p. 106, <<http://asp.revues.org/4812>> [consulté le 30/10/2022].

Les problèmes pointés par Courtine — pour récapituler, la négligence, d'une part, de l'historicité de la production discursive, et, d'autre part, de l'interdiscours — restent donc entiers et on doit tâcher d'y apporter des réponses méthodologiques, ce à quoi ma recherche en cours compte justement contribuer. S'agissant de l'interdiscours, Courtine lui-même introduit ainsi la notion de *mémoire discursive* et utilise le terme « effet de mémoire » pour désigner « le rapport entre interdiscours et intra-discours qui se joue dans cet effet discursif particulier à l'occasion duquel une formulation-origine fait retour dans l'actualité d'une "conjoncture discursive" »²³. Selon l'auteur, pour pouvoir « faire figurer, dans un corpus discursif, l'interdiscours comme instance de constitution de l'énoncé dans des réseaux de formulations empiriquement repérables », il faut constituer le « domaine de mémoire », le « domaine d'actualité » et le « domaine d'anticipation » de ce corpus²⁴. Ces domaines regroupent les séquences respectivement antérieures, contemporaines ou postérieures aux énoncés du corpus, avec lesquelles ces énoncés entrent « dans des réseaux de formulations » à partir desquels on peut analyser certains effets produits par le corpus sous analyse : « effets de rappel, de redéfinition, de transformation, mais aussi effets d'oubli, de rupture, de dénégation, du déjà-dit » ; effets de « réfutation immédiate de formulations prises dans des séquences discursives qui se répondent » à l'intérieur d'une même conjoncture historique ; effets d'anticipation, enfin²⁵.

3. INTERROGATIONS THÉORIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES POUR UNE APPROCHE DIACHRONIQUE EN ANALYSE DU DISCOURS CONTRASTIVE

Comme indiqué *supra* en d'autres mots, en ADC on cherche à accéder à l'intrication de représentations sociales et de représentations discursives dans une communauté pour, *in fine*, contribuer à la description d'(un état donné d')une culture discursive, autrement dit de ce qu'on peut/doit/ne peut pas/ne doit pas dire dans le groupe en question d'un objet social donné et dans une situation donnée et comment on peut/doit/ne peut pas/ne doit pas le dire. Sur le plan méthodologique, il s'agit de comparer les manifestations d'un même genre discursif dans deux communautés différentes ou dans la même communauté au fil du temps à l'aide d'entrées discursives en tous genres (syntaxiques, sémantiques, énonciatives, textuelles, argumentatives, etc.) et en inférant les statuts des représentations sociales à partir de leur degré de marquage dans le texte²⁶.

²³ J.-J. Courtine, « Quelques problèmes théoriques et méthodologiques... », *op. cit.*, p. 53.

²⁴ *Ibidem*, pp. 56–57.

²⁵ *Ibidem*.

²⁶ La démarche est décrite de manière détaillée dans P. von Münchow, *L'analyse du discours contrastive...*, *op. cit.* Pour un résumé, voir p. 81.

Ici il s'agit d'envisager l'approche verticale ou diachronique dans ses similarités et ses différences avec l'ADC horizontale (ou géographique ou encore synchronique), même si les deux approches peuvent, évidemment, se combiner. Parmi les différences entre synchronie et diachronie pointées par Courtine, ce qui sépare les deux approches en ADC n'est pas la prise en compte plus ou moins importante des conditions proprement historiques de la production de discours. Cette prise en compte nécessite, dans les deux versions de l'ADC, des lectures étendues dans des disciplines extérieures aux sciences du langage. Dans les deux cas aussi, elle est largement facilitée par la comparaison même, que cette dernière soit géographique ou diachronique, car les conditions proprement historiques de la production de discours créent des différences à l'intérieur du corpus entre des documents produits aussi bien à des endroits différents, même s'il s'agit de pays voisins, qu'à des moments différents de l'histoire dans un même endroit. De même, la comparaison aide à se décentrer s'agissant aussi bien de la communauté qu'on connaît le mieux dans le cas de l'ADC géographique que de la période actuelle dans le cas de l'ADC diachronique.

C'est donc plutôt sur le plan de l'interdiscours qu'on peut observer une différence. Alors que les productions discursives de deux communautés certes non sans lien, mais géographiquement distinctes, ne « se répondent » pas — ou seulement très peu —, les unes aux autres, à l'intérieur d'une même communauté le discours chronologiquement antérieur « nourrit » celui qui est postérieur, qui s'appuie sur ce qui précède, s'y oppose ou simplement en tient compte. Le corpus dans son ensemble devient donc en partie sa propre source d'explication et on peut aller au-delà du relevé, en synchronie, de différentes couches de représentations mettant en évidence l'existence d'une culture discursive²⁷ pour dater ces couches dans leur successivité et mieux saisir l'importance — ou la fortune changeante — de tel ou tel élément discursif pour une culture discursive dans la durée.

Mais s'il s'agit bien d'examiner la production des effets de mémoire à l'égard de formulations pré-, co- ou post-existantes dont parle Courtine, les différentes couches qui constituent (un état donné d')une culture discursive ne se conçoivent pas nécessairement, ou du moins pas seulement, en termes d'« extérieur spécifique »²⁸ à cette culture discursive ni même à un texte particulier. À condition que les représentations hétérogènes, voire incompatibles en question n'aient pas le même statut et donc pas non plus le même degré de marquage, elles peuvent en effet être considérées comme coexistant *dans* la culture discursive en question au lieu d'être « intérieures », pour les unes, et « extérieures », pour les autres. C'est justement dans ces cas que le type de comparaison abordé ici est particulièrement pertinent car les représentations non ou peu marquées à un stade donné de la culture discursive sont bien plus aisées à relever dans une approche diachronique

²⁷ *Ibidem*, p. 106.

²⁸ J.-J. Courtine, « Quelques problèmes théoriques et méthodologiques ... », *op. cit.*, p. 64.

que dans une étude synchronique puisqu'elles peuvent très bien être davantage marquées à un autre stade. Puis, on peut observer aussi le passage du « même », c'est-à-dire, en l'occurrence, d'une hétérogénéité intérieure, à « l'altérisation », ce qui renvoie au fait qu'une représentation est signalée comme « autre » à partir d'un moment donné dans l'évolution du discours. Enfin, l'approche diachronique permet aussi de constater une évolution au fil du temps des « extérieurs spécifiques » de toujours à l'intérieur des états différents d'une culture discursive. Dans tous les cas, qu'il s'agisse d'observer la dynamique de ce qui est intérieur ou extérieur à la culture discursive en question, une clôture complète du corpus sur lui-même est évidemment impossible.

Enfin, il faut aborder dans cette section la question de l'établissement du corpus ainsi que celle des entrées d'analyse, à la fois de manière générale et en rapport avec l'étude exploratoire que j'ai menée récemment et qui sera évoquée brièvement dans la section suivante. S'agissant de la première question, si Courtine cherche à articuler l'analyse du discours « aux formes contemporaines de la recherche historique, qui toutes insistent sur la valeur à accorder au temps long »²⁹, il me semble que son choix de la durée moyenne « d'un cycle », lorsqu'il étudie, dans sa publication de 1981 qui a fait date, le discours adressé par le Parti Communiste Français aux chrétiens entre 1936 et 1976, permet d'effectuer avec plus de minutie dans l'observation des procédés le travail sur la mémoire discursive qu'il vise. En effet, pour l'étude qui sera présentée rapidement ici, j'ai choisi un corpus portant sur une durée comparable. Il s'agit des chapitres abordant le national-socialisme et la Seconde Guerre mondiale (y compris l'immédiat après-guerre) d'un manuel scolaire d'histoire allemand intitulé d'abord *Deutsche Geschichte*, puis, à partir de 1961, *Die Reise in die Vergangenheit*, publié par la maison d'édition Georg Westermann et dont les auteurs principaux sont Hans Ebeling et, à partir de 1973, Wolfgang Birkenfeld, manuel dont j'ai étudié 20 éditions³⁰ entre 1955 et 2016. Il s'agit là d'une étude exploratoire pour une recherche portant sur les chapitres sur le même sujet dans 74 éditions de dix manuels d'histoire allemands, dont 12 éditions d'un manuel est-allemand, publiées entre 1949 et aujourd'hui. Cette étude exploratoire constitue un cas particulier à l'intérieur de l'ADC diachronique en ce que les différences entre les éditions successives du manuel sont très réduites sur de longues périodes, ce qui, à la fois, facilite la tâche de comparaison et attire fortement l'attention sur les changements.

S'agissant des catégories d'analyse, pour respecter l'« équilibre entre la réflexion sur le fonctionnement du discours et la compréhension de phénomènes

²⁹ *Ibidem*, p. 52.

³⁰ Choisies en fonction de leur disponibilité à la bibliothèque de l'Institut Georg Eckert de Braunschweig, que je remercie de m'avoir accordé un fellowship me permettant de constituer un large corpus.

d'ordre socio-historique ou psychologique »³¹ caractéristique de l'analyse du discours, il me semble utile de combiner entrées thématiques, d'un côté, et relevant d'opérations plus proprement discursives, de l'autre. Du côté des thèmes, une certaine persistance temporelle est nécessaire pour que l'étude diachronique soit pertinente. L'approche la plus fructueuse à l'avenir consistera, à mon sens, à suivre plusieurs thèmes liés, que ce soit dans la complémentarité ou dans l'opposition, pour observer, à travers le degré de marquage ou de non-marquage en discours, le parcours du non-dit via le peu-dit au fortement dit, puis de nouveau vers le peu-dit, ou inversement, autrement dit pour retracer l'évolution du statut — évident, dominant, acceptable, sensible, malséant, inacceptable ou inexistant — de différentes représentations à l'intérieur d'une culture discursive. L'étude exploratoire dont il sera brièvement question dans la section suivante est cependant plus modeste et porte sur un seul thème traité à travers toute l'étendue temporelle du corpus, à savoir le procès de Nuremberg. Quant à l'entrée discursive, j'ai opté pour le discours rapporté — première opération discursive à observer, selon Courtine³², dans l'étude du rapport entre mémoire et discours —, lui aussi omniprésent dans le corpus tout en subissant des changements subtils, mais réguliers.

4. ILLUSTRATION : QUELQUES RÉSULTATS D'ANALYSE

D'une édition à l'autre du manuel d'histoire étudié, l'unique changement dans beaucoup de passages consiste en une apparition ou disparition de guillemets ou encore en une autre modification concernant le discours rapporté, défini comme une opération métalangagière consistant en la « représentation d'un acte d'énonciation *distinct* de l'acte en train de se faire »³³. La tendance est à un meilleur balisage du discours autre en tant que tel ainsi que de ses frontières, surtout quand il s'agit d'un discours nazi (sans que ce ne soit pour autant toujours réussi). Ainsi le passage suivant connaît-il, entre la version de 1973 et celle de 1982, une transformation consistant à rendre plus explicite le discours rapporté à l'aide du modalisateur « aux yeux d'Hitler et de ses partisans »³⁴ :

(1) Wer nicht für Hitler war, war gegen ihn. Wer sich nicht bedingungslos in das System der nationalsozialistischen Diktatur einfügte, war ein politischer Gegner. (1973, 136)
[Quiconque n'était pas pour Hitler, était contre lui. Quiconque ne s'intégrait pas sans condition dans le système de la dictature national-socialiste était un adversaire politique.]

³¹ D. Maingueneau, « Que cherchent les analystes du discours ? », *Argumentation et Analyse du Discours* 9, 2012, p. 6, <<http://aad.revues.org/1354>> [page consultée le 30/10/2022].

³² J.-J. Courtine, « Quelques problèmes théoriques et méthodologiques... », *op. cit.*, pp. 122–123.

³³ J. Authier-Revuz, *La Représentation du discours autre. Principes pour une description*, De Gruyter, Berlin–Boston 2020, p. 35.

³⁴ « in den Augen Hitlers und seiner Anhänger ».

(2) Wer nicht für die nationalsozialistische Herrschaft war, war in den Augen Hitlers und seiner Anhänger ein Gegner. (1982, 163)

[Quiconque n'était pas en faveur du règne national-socialiste était aux yeux d'Hitler et de ses partisans un adversaire.]

Sans doute s'agit-il de ne pas se reposer sur les capacités d'induction contextuelle des élèves pour l'identification de l'énoncé comme étant du discours rapporté, dont les « locuteurs rapportés » sont Hitler et ses partisans. Cette tendance générale vers un discours rapporté de plus en plus explicite — et donc à une signalisation toujours plus marquée de cet « extérieur spécifique » qu'est le discours nazi comme étant, justement, extérieur — aboutit dans les années 2000 à ce que les auteurs laissent de moins en moins de place à l'interprétation quant à qui a dit quoi dans quel contexte. Ce qu'ils évitent de plus en plus soigneusement au fil du temps est surtout le discours bivocal (ou, selon une terminologie plus traditionnelle, discours indirect libre) — à ancrage énonciatif partagé entre locuteurs rapportant et rapporté³⁵. C'est une sorte de « parler ensemble »³⁶ dans lequel le locuteur rapporté peut être, dans les premières éditions du manuel, Hitler, mais aussi un dirigeant étranger, de grands industriels, etc. Dans l'extrait suivant du manuel de 1955, c'est l'énoncé rapporté d'Hitler qui livre la modalité énonciative interrogative dans la dernière phrase alors que les déictiques temporels relèvent de l'ancrage « rapportant » :

(3) Würde der Westen diesem [Polen] helfen, brauchte es trotzdem noch keinen Zweifrontenkrieg zu geben. Er [Hitler] war im tiefsten überzeugt davon, daß England wie bisher nur drohend "bluffen", aber sich hüten würde, in einen Krieg einzutreten. Hatte man nicht auch trotz verhängter Sanktionen die Eroberung Abessiniens durch Italien zugelassen? (1955, 123)

[Même si l'Ouest allait l'aider [la Pologne], il n'allait pas nécessairement y avoir une guerre sur deux fronts. Il [Hitler] était profondément convaincu que l'Angleterre ne ferait que « bluffer » de manière menaçante, comme elle l'avait fait jusqu'à présent, mais qu'elle se garderait bien d'entrer en guerre. N'avait-on pas laissé l'Italie conquérir l'Abyssinie malgré les sanctions imposées ?]

Par la suite, ce mode de discours rapporté devient de plus en plus rare jusqu'à ce que, dans les années 2000, seul le discours d'Allemands ordinaires puisse être représenté ainsi, surtout — mais non exclusivement — lorsque ces derniers revêtent un rôle de victimes. Dans l'extrait suivant, il est question de l'arrivée en Allemagne des réfugiés et expulsés des anciens territoires de l'Est. Dans la dernière phrase, le discours bivocal consiste en ce que l'ancrage temporel a comme référent la situation rapportante alors que l'exclamation relève de l'énoncé rapporté, le partage provoquant un effet d'empathie :

³⁵ J. Authier-Revuz, *op. cit.*, p. 129.

³⁶ J. Authier-Revuz, « Le Discours rapporté », [dans :] R. Tomassone (dir.), *Une langue : le français. Grands repères culturels*, Hachette Éducation, Paris 2001, pp. 192–201, p. 201.

(4) Von dort kam Margarete mit ihrer Mutter nach Schleswig-Holstein. [...] Als Flüchtlinge und Vertriebene nahmen die Menschen, die selber viele Probleme hatten, sie nicht gerade begeistert auf. Aber das Leben ging weiter! (2008, 171 ; 2014, 171)

[De là, Margarete partit dans le Schleswig-Holstein avec sa mère. [...] En tant que réfugiées et expulsées, les gens, qui avaient eux-mêmes beaucoup de problèmes, ne les accueillirent pas vraiment avec enthousiasme. Mais la vie continuait !]

Le discours bivocal est cependant extrêmement rare dans les années 2000, époque où le discours rapporté est plutôt bien balisé, on l'a dit. Une autre exception, tout sauf rare quant à elle, sont les citations (parfois entre guillemets, mais sans indication autre) qui constituent des titres de sections. C'est une tendance dont les germes sont déjà détectables en 1961, mais qui ne prend des proportions importantes que dans les années 2000. Le titre suivant réfère au discours d'Hitler au sujet de la « jeunesse héroïque » tenu le 4 décembre 1938 à Reichenberg, mais ces références ne sont indiquées nulle part :

(5) “Und sie werden nicht mehr frei” (2008, 114)

[« Et ils ne retrouveront plus la liberté »]

L'absence de cadrage du discours rapporté ainsi que le fait que cet énoncé soit rapporté dans toute une série de manuels d'histoire des années 2000 montre qu'on assiste, pendant cette période, à une sorte de mythification négative de certains énoncés, qui deviennent ainsi « mémoriels » sans être nécessairement intégrés dans un contexte précis, voire justement par l'intermédiaire d'une absence de contextualisation.

Un autre type d'emploi du discours rapporté dans le corpus — qui nous permettra de faire le lien avec l'exploration diachronique du traitement d'un même thème — est celui qui sert à véhiculer des représentations sensibles, parce qu'elles ne sont plus ou pas encore acceptables. On peut observer ce type d'évolution au sujet du procès de Nuremberg, dont on fait explicitement remarquer, dans les premières éditions du manuel, que la justice s'appliquait seulement aux Allemands et non aux Alliés :

(6) Zum ersten Male wurde hier der Grundsatz aufgestellt, daß die Vorbereitung und Anstiftung von Kriegen ein todeswürdiges Verbrechen sei und daß Verstöße gegen die Menschlichkeit auch im Leben der Völker strafrechtlich geahndet werden müssen — nur richtete sich dieser Grundsatz hier allein gegen die Deutschen, und die bisherigen Gegner stellten zugleich Ankläger und Richter dar. (1955, 152–153)

[Pour la première fois le principe était posé ici que préparer la guerre et y inciter était un crime digne de la peine de mort et que les atteintes à l'humanité devaient être sanctionnées sur le plan pénal même dans la vie des peuples — seulement, ce principe était dirigé uniquement contre les Allemands et les anciens adversaires représentaient à la fois les accusateurs et les juges.]

Cette remarque va de pair avec le fait qu'à cette époque, les crimes du nazisme sont présentés comme, alternativement, étant la faute exclusive d'Hitler ou à mettre en relation avec d'autres crimes commis dans d'autres pays au même

moment. Quant aux Allemands eux-mêmes, ils sont présentés essentiellement comme des victimes. Dans la version de 1961, la remarque en question est encore présente, mais on y détecte déjà l'annonce du passage — opérée dans l'historiographie allemande vers le milieu des années 1960 — de la théorie du totalitarisme (qui se préoccupait essentiellement de la stratégie du parti national-socialiste et de la responsabilité des forces d'extrême-droite et d'extrême-gauche dans la chute de la République de Weimar) vers une recherche des causes sociétales du nazisme et une réflexion sur la responsabilité des démocrates dans l'instauration de la dictature³⁷. Cela se voit notamment dans un ajout dans lequel les auteurs insistent sur l'importance de la mise au jour des crimes pendant le procès de Nuremberg. L'ajout se termine par un passage adressé directement aux élèves. Ce positionnement de la personne, qui détonne par rapport à ce qui précède et ce qui suit, crée un effet de mise en relief servant — avec la modalité déontique — justement le discours de responsabilité dans lequel s'inscrit le passage :

(7) Ihr solltet über all das, was ihr seit Beginn dieses Kapitels hier gelesen habt, sehr nachdenken und euch auch darüber aussprechen! Es geht um die sehr schweren Fragen: Schuld — Mitschuld — Mitverantwortung — Haftung — es geht um die Frage, wie wir alle unser Leben führen wollen! (1961, 250–251)

[Vous devriez réfléchir beaucoup à tout ce que vous avez lu ici depuis le début de ce chapitre et vous exprimer aussi à ce sujet ! Il s'agit de questions très graves : culpabilité — complicité — coresponsabilité — responsabilité pénale — il s'agit de la question de savoir comment nous voulons tous mener notre vie !]

L'absence de ce discours de responsabilité dans les années 1950, y compris dans la version antérieure du manuel même, constitue ici le domaine de mémoire dans lequel les auteurs s'inscrivent par opposition. On constate cependant une absence totale d'acteurs dans la partie de l'énoncé dans laquelle apparaissent, dans une simple énumération et en tant qu'autonymes, les termes « culpabilité — complicité — co-responsabilité — responsabilité pénale »³⁸. Autrement dit, les auteurs commencent à briser le silence sur la responsabilité d'autres personnes qu'Hitler dans les crimes commis tout en le perpétuant, ce qui montre bien que le discours antérieur et auquel on s'oppose ne devient pas pour autant « extérieur » à la culture discursive en cours en 1961 ; il est juste moins dominant désormais. Il en est de même dans le passage qui précède immédiatement l'extrait reproduit et dans lequel on fait état de « crimes qui s'étaient produits »³⁹. Cela s'inscrit contre un discours négationniste faisant partie du domaine de mémoire, mais aussi du domaine d'actualité du discours en train de se produire. En même temps, l'usage du verbe *geschehen* (« se produire ») permet, là encore, de supprimer ou du moins

³⁷ E.-M. David-Ballero Flores, “*Erinnerungswissen*” über Nationalsozialismus und Holocaust. *Eine Untersuchung deutscher Geschichtsbuchnarrative*, thèse de doctorat, Rheinisch-Westfälische Technische Hochschule, Aix-la-Chapelle 2017, p. 50.

³⁸ « *Schuld – Mitschuld – Mitverantwortung – Haftung* ».

³⁹ « *Verbrechen, die geschehen waren* ».

« mettre en arrière-fond »⁴⁰ les acteurs de ces crimes, qui restent donc dans un silence relatif. Cette coprésence de représentations hétérogènes, voire contradictoires à l'intérieur d'une même culture discursive est possible grâce au fait que les unes sont clairement affirmées et les autres détectables grâce à une analyse syntaxique seulement.

Quant au commentaire sur la justice de vainqueurs de 1955, il devient inacceptable par la suite dans la culture discursive allemande et disparaît à partir de l'édition de 1973, mais on peut se demander s'il ne constitue pas le domaine de mémoire pour un passage de l'édition de 2009, où il réapparaît sous la forme d'une tâche — et en discours rapporté, justement — qui suit la section dans laquelle il est question du procès de Nuremberg :

(8) Erörtere die Aussage: "Sieger richten über Besiegte!" (2009, 17)
[Discute l'affirmation : « Les vainqueurs jugent les vaincus ! »]

Les auteurs n'affirment pas ici que le procès de Nuremberg entre dans la catégorie de la justice de vainqueurs — affirmation toujours malséante dans la culture discursive allemande en 2009 et donc « altérisée » en discours rapporté — mais demandent à l'élève de discuter cette affirmation en un métadiscours à deux niveaux. « Discute »⁴¹ est l'introducteur du discours rapporté à produire par l'élève et qui porte à son tour sur une affirmation (sans référence... on ne sait donc pas qui l'aurait émise et dans quelles circonstances), c'est-à-dire sur du discours. Les auteurs se distancient ainsi doublement de cette affirmation qu'ils décident pourtant de faire figurer dans leur manuel. Autrement dit, ce qu'on ne peut plus dire en l'assumant pleinement, mais qui n'est plus non plus totalement inacceptable, peut se dire — de nouveau, à la fin d'une décennie marquée par la réapparition dans les médias du discours sur les Allemands comme victimes — en discours rapporté. L'évolution qui s'est produite est donc celle d'un discours acceptable vers un discours inacceptable, puis du retour à un discours sensible (mais non totalement proscrit), dont la présence dans le manuel demande des précautions discursives, assumées en l'occurrence par l'altérisation que procure le discours rapporté.

5. CONCLUSION

Dans cette contribution, je me suis efforcée d'insister sur les caractéristiques d'une ADC diachronique en comparaison avec l'ADC géographique en organisant ma réflexion en fonction des manques constatés par Courtine en analyse du discours française du fait de la rareté des études diachroniques conduites en son sein.

⁴⁰ T. van Leeuwen, *Discourse and practice. New tools for Critical Discourse Analysis*, Oxford University Press, Oxford 2008, p. 29.

⁴¹ « Erörtere ».

Ainsi l'ADC diachronique permet notamment une meilleure prise en compte de l'interdiscours, étant donné que le corpus dans cette approche constitue, du moins partiellement, son propre domaine de mémoire ainsi que d'anticipation.

J'ai esquissé à quoi peut ressembler une analyse partant conjointement d'une procédure discursive — en l'occurrence le discours rapporté — et d'un thème, à savoir, ici, le procès de Nuremberg, dans l'analyse diachronique d'un corpus de chapitres sur le nazisme et la Seconde Guerre mondiale dans des manuels scolaires d'histoire. Les quelques résultats présentés ont permis de montrer le fonctionnement du corpus même en tant que domaine de mémoire ainsi que l'hétérogénéité des représentations véhiculées, voire la contradiction entre elles, due à la superposition de plusieurs couches chronologiques en discours dont la « synchronisation » n'est pas toujours aisée⁴². On peut donc observer conjointement une évolution et une certaine stabilité dans la culture discursive qui caractérise les manuels d'histoire étudiés.

L'évolution observée peut être caractérisée par de grandes tendances (vers un balisage de plus en plus précis du discours autre, d'une part, et vers de plus en plus de responsabilisation de la population allemande dans les crimes nazis lors du traitement du procès de Nuremberg, de l'autre), mais elle n'est pas pour autant complètement linéaire. Ainsi la critique de la justice de vainqueurs à propos du procès disparaît en 1973 pour réapparaître en 2009, sous forme de discours rapporté, ce qui souligne son caractère sensible. De même, les manuels des années 2000 comportent de nouveau une série d'énoncés rapportés sous forme d'allusion, certes quasi exclusivement en titre de section, ce qui permet de faire le constat d'une certaine mythologisation du discours de la période nationale-socialiste. En effet, le discours est non seulement le moyen, mais aussi l'objet de la « socialisation mnémonique »⁴³ qui se construit à l'école.

Les faits discursifs observés ici à titre d'exemple devront évidemment être mis en relation avec des facteurs socio-historiques de manière plus approfondie que cela n'a été fait ci-dessus dans une contribution à objectif avant tout méthodologique. Plus généralement, s'agissant des perspectives ouvertes par l'étude diachronique exploratoire de manuels d'histoire, il faudrait poursuivre notamment celle, mentionnée ci-dessus, de l'observation de l'évolution des représentations à travers plusieurs entrées thématiques en relation de complémentarité ou de concurrence les unes avec les autres (la Shoah, la guerre à l'Est, la responsabilité des crimes commis, la fuite et l'expulsion d'Allemands, etc.) pour mieux saisir la dynamique dans cette évolution. Quant à une perspective plus proprement méthodologique, une question de taille qui se pose en ADC diachronique — et à laquelle il ne m'est pas possible d'apporter une réponse pour le moment — est celle de savoir à partir

⁴² J. Blommaert, *op. cit.*, pp. 130–131, 142.

⁴³ M. Grever, R.-J. Adriaansen, « Historical Culture: A Concept Revisited », [dans :] M. Carretero, S. Berger, M. Grever (dir.), *Palgrave Handbook of Research in Historical Culture and Education*, Palgrave Macmillan, London–Basingstoke 2017, pp. 73–89, pp. 79–80.

de quel moment, en fonction de quels aspects dans la matérialité discursive et dans les faits socio-historiques qui y sont liés, la différence l'emporte sur la continuité et on n'a plus affaire à un autre état de la même culture discursive, mais à une culture discursive autre, nouvelle.

THE DIACHRONIC APPROACH IN CONTRASTIVE DISCOURSE ANALYSIS

Abstract

Starting from the observation that diachronic approaches are rare in discourse analysis and that synchronicity poses the problem of neglecting both the historicity of discourse production and inter-discourse, the author presents a methodological reflection on what distinguishes “geographical” and diachronic approaches in Contrastive Discourse Analysis. This reflection is illustrated by some of the results of a contrastive analysis of the treatment of National Socialism and the World War II in German history textbooks between 1955 and 2016.

Key words: Contrastive Discourse Analysis, diachronic approach, history textbooks, National Socialism, World War II.

Mots-clés : Analyse du discours contrastive, approche diachronique, manuels scolaires d'histoire, national-socialisme, Seconde Guerre mondiale.